



M. Jean PASCAL

**Président du Syndicat
des Eaux du Bassin de
l'Ardèche**

Madame, Monsieur,

Vous recevez la 1ère facture émise directement par le SEBA suite à la reprise en gestion directe depuis le 1er janvier dernier des services publics de l'eau et de l'assainissement de votre territoire.

Quelques changements ont été adoptés dans ce cadre :

- Une relève réelle de votre compteur sera réalisée à l'automne, entre septembre et novembre, et non plus au printemps comme par le passé ;
- Votre consommation réelle de l'année écoulée apparaîtra sur la facture de référence que vous recevrez désormais au mois de janvier, à l'issue de la clôture de l'année civile et comptable. Celle-ci comprendra également l'abonnement au service pour la période de juillet à décembre ;

- La facture que vous recevez aujourd'hui, en juillet, est donc une facture estimative de consommation. Pour cette première échéance, **nous avons pris pour référence la moitié d'une année complète de consommation réellement relevée pour votre logement ou votre entreprise, entre le printemps 2016 et le printemps 2017**, hors la période de sécheresse de l'été 2017 qui a pu générer des surconsommations exceptionnelles. Cela permet également que cette première facture ne soit pas influencée par les estimations établies par l'ancien délégataire à la date du 31 décembre 2017. Par contre, elle comprend l'abonnement pour la période de janvier à juin 2018. Cette facture récapitule donc votre consommation estimée, votre abonnement et les redevances publiques correspondantes.

Enfin, si vous rencontrez des difficultés sociales, des mesures existent pour vous accompagner et vous aider à assumer vos obligations au regard de nos services publics. N'hésitez pas, le cas échéant, à solliciter rapidement nos agents du service « relation usagers » pour vous conseiller.

Nos services sont à votre écoute pour toute question éventuelle ou tout changement relatif à votre contrat.

Les Permanences SEBA

Autre nouveauté, le SEBA vous propose des permanences en mairie, sur rendez-vous, **du 23 juillet au 30 août 2018**; à :

- **Lalevade** : les mercredis de 8h30 à 11h30
- **Ucel** : les jeudis, de 8h30 à 11h30
- **Ruoms** : les jeudis de 14h00 à 16h30



Contactez nous :

- Par téléphone : **04.75.89.96.96**
- Par courriel : **contact@seba-eau.fr**

Lundi : 9h00-12h30 et 13h30/17h00

Mardi : 8h00-18h30

Mercredi : 9h00-12h30 et 13h30/17h00

Jeudi : 9h00-12h30 et 13h30/17h00

Vendredi : 9h00-12h30 et 13h30/17h00

Syndicat des Eaux du Bassin de l'Ardèche
La Sigalière
Les Vergnades
07110 LARGENTIERE



Facture
Juillet
2018



Portail
Abonnés

service public de
l'eau et de
l'assainissement
collectif

Permanences
SEBA

www.seba-eau.fr



A Conserver

Dans les nouveautés du SEBA, vous avez la possibilité de consulter votre espace personnalisé disponible sur le site du SEBA :

www.seba-eau.fr

Avec la mise en place du portail abonnés, vous pourrez :

- Résilier votre contrat
- Vous informer concernant votre abonnement et vos relevés de compteurs
- Consulter et payer vos factures en ligne
- Faire une demande particulière au service

Message :

Contacts :

Gérer votre compte sur internet : www.seba-eau.fr

Service relation usagers : 04.75.89.96.96

Horaires :
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00
Mardi : 8h00 - 18h30

Dépannage : 04.75.89.96.96

Accueil : Les Vergades 07110 LARGENTIERE

Facture réelle n° 1 - 2018 du 08/02/2018

Eau

Voici la présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation d'eau

Vous pourrez vous connecter à votre espace grâce à votre numéro de contrat, votre mot de passe et la commune de votre habitation desservie figurant sur votre facture, en haut à droite.

1 contrat = 1 connexion

Le Portail Abonnés

1 - Mon contrat

L'espace "mon contrat" vous permet de vérifier les informations saisies. Vous pouvez aussi les modifier ou les compléter via le formulaire "Modifier mes coordonnées".

2 - Mes paiements

L'espace "mes paiements" est un état de vos factures soit en cours, soit soldées. Par ailleurs, cet espace vous indique le mode de règlement que vous avez choisi :

- un prélèvement à l'échéance
- la mensualisation
- un règlement à votre convenance : en ligne, numéraire, chèque, carte bancaire, TIPSEPA...etc

A tout moment, vous pouvez demander à bénéficier d'un autre mode de règlement. Il vous suffit de contacter nos services pour cela.

Conseil : Payez votre facture en ligne avec TIPI !

Portail abonnés ASSOCIATION ASL LES COTEAUX 10405 Contact Déconnexion

Mon contrat Mes paiements Mes démarches Mes e-documents

Mon contrat
ASSOCIATION ASL LES COTEAUX REPRESENTEE PAR ANTOINE JEAN LUC

Mes paiements
Ma dernière facture : 2016/9/9106
Historique de mes factures

Mes démarches
• Changement de situation
• Déménagement
• Devis
• Problème

Transmettre mon relevé
Je communique mon index

Ma consommation

Année	Consommation (m³)
2012	500
2013	2800
2014	1000
2015	1300
2016	400

infos et actualités du SEBA

3 - Mes démarches

L'espace "mes démarches" rend possible toutes vos demandes à distance. Vous pouvez d'ores et déjà signaler tout changement relatif à votre situation, solliciter nos services pour un devis ou les alerter sur un problème.

5 - Ma consommation

Vous pouvez vérifier à tout moment votre consommation grâce au graphique. Si votre consommation est anormale, contactez, dans les plus brefs délais, le service "relations usagers".

4 - Transmettre mon relevé

Notre agent d'exploitation n'a pu relever votre index en raison de votre absence et celui-ci vous a laissé une carte "Payez exactement ce que vous consommez". Cet espace vous permet de communiquer l'index de votre compteur (seulement les chiffres indiqués en noir) en temps réel.